

Ce document est publié pour répondre à la demande d'informations portant sur les éléments de rémunération de Pierre Cesarini émise par une association d'actionnaires.

L'ensemble des éléments de rémunération de Pierre Cesarini au titre de ses différents mandats dans le groupe Claranova SE sont détaillés cette année dans le Document d'Enregistrement Universel 2018-2019 publié le 21 octobre 2019. De la même manière, l'intégralité des rémunérations que Pierre Cesarini a pu percevoir au titre de ses mandats au sein du groupe Claranova au cours des cinq derniers exercices a toujours fait l'objet d'une publication dans les conditions légales et réglementaires applicables.

Le présent document reprend les montants versés à Pierre Cesarini au titre de l'intégralité de ses fonctions, mandats et contrats au sein du groupe Claranova au cours des cinq derniers exercices, ainsi que les instruments de capitaux propres qui lui ont été attribués, étant précisé que ces informations couvrent l'intégralité des montants versés ou titres attribués par l'ensemble des sociétés du Groupe. Ces données ont été auditées et publiées dans les rapports financiers et/ou documents réglementaires mis à disposition des actionnaires sur le site Internet de Claranova.

## Montants Versés

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018 <sup>(1)</sup>	2018-2019
Rémunération fixe	166 667 €	166 667 €	222 222 €	255 366 €	277 196 €
Autres primes et indemnités	-	-	71 870 €	160 000 €	125 012 €
Rémunération variable <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Honoraires	546 638 €	74 384 €	290 375 €	302 000 €	260 000 €
Jetons de présence	-	-	-	-	20 000 €
Avantages en Nature	15 000 €	15 000 €	15 000 €	-	-
<b>Total versé hors exceptionnel</b>	<b>728 305 €</b>	<b>256 051 €</b>	<b>584 467 €</b>	<b>717 366 €</b>	<b>682 208 €</b>
Rémunération exceptionnelle <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	1 700 000 €
<b>Total versé</b>	<b>728 305 €</b>	<b>256 051 €</b>	<b>584 467 €</b>	<b>717 366 €</b>	<b>2 382 208 €</b>

Données auditées publiées

- (1) Chiffres publiés dans le Document d'Enregistrement Universel 2018-2019, légèrement modifiés par rapport au Document de Référence 2017-2018 (impact 31 870 €)
- (2) Pierre Cesarini a renoncé à sa rémunération variable annuelle pour les exercices 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018. Sa rémunération variable de 350 000 € due au titre de l'exercice 2018-2019 sera versée sur l'exercice 2019-2020
- (3) Jetons de présence reçus par Pierre Cesarini au titre d'administrateur dans toutes les sociétés du Groupe, comprenant l'intégralité des filiales directes et indirectes de la Société
- (4) Compensation pour la renonciation en octobre 2018 des 14 548 000 actions gratuites attribuées en 2017

### Attributions d'instruments de capitaux propres

Nombre de titres	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TOTAL	TOTAL après regroupement
Stock-Options	-	-	16 839 433	-	-	16 839 433	<b>1 683 943</b>
BSA	-	-	-	375 222	656 023	1 031 245	<b>103 125</b>
Actions Gratuites	-	-	-	14 548 000	(14 548 000)	-	-

*Données auditées publiées*

Les caractéristiques des plans d'attribution d'instruments de capitaux propres sont détaillées ci-dessous (les valeurs d'actions et d'instruments sont présentées telles qu'elles ont été publiées sur le site internet de Claranova, soit avant le regroupement d'actions effectif au 1<sup>er</sup> août 2019) :

- Plan BSA décembre 2018
  - Prix total d'achat (souscription + exercice) : 0,644 €
  - Prix de l'action à la veille du plan : 0,520 €
- Plan BSA novembre 2017
  - Prix total d'achat (souscription + exercice) : 0,970 €
  - Prix de l'action à la veille du plan : 0,454 €
- Plan Stock-Option novembre 2016
  - Prix de souscription : 0,112 €
  - Prix de l'action à la veille du plan : 0,140 €

*Pour plus d'informations, merci de vous référer aux documents suivants, desquels sont extraites les données présentées ici :*

- Document d'Enregistrement Universel 2018-2019, Chapitres 2 et 3
- Document de Référence 2017-2018, Chapitres 2 et 3
- Document de Référence 2016-2017, Chapitres 4 et 7
- Document de Référence 2015-2016, Chapitre 15
- Document de Référence 2014-2015, Chapitre 15

*Documents disponibles sur le site internet de la Société ([www.claranova.com](http://www.claranova.com))*